



Sortie FSE

PETER PAN

Spectacle musical à la Rampe (Echirolles)

<http://www.larampe-echirolles.fr/les-spectacles/item/orchestre-symphonique-divertimento>

Mardi 4 février 2020 à 19h

Inspirée par l'oeuvre géniale de J.M. Barrie, Zahia Zouani (cheffe d'orchestre) nous revient, entourée des cinquante musiciens de l'OSD (Orchestre Symphonique Divertimento) et deux comédiens, tous costumés, pour un spectacle musical dédié à Peter Pan, l'éternel enfant...

Bienvenue dans l'univers de Peter Pan, du Capitaine Crochet, de Clochette, des pirates et des enfants perdus. Bienvenue pour de bon, car ce monde existe vraiment, c'est une certitude. Il est vrai comme nos souvenirs d'enfance, vrai comme les rêves qui ne se dissipent pas au réveil, vrai comme la vie. Aussi vrai que le monde merveilleux d'un orchestre symphonique. Ces reflets qui font briller les cuivres, ne seraient-ce pas ceux du soleil sur la mer ? Le mouvement des archets sur les cordes, celui du vent dans les branches ? Ces personnages qui passent leur vie à jouer, encore et encore, sont-ils des pirates ou des enfants perdus ? Ils s'amuse souvent, se détestent parfois...mais attention, c'est pour de vrai ! Bien sûr puisque c'est un jeu !

12 places nous sont réservées. Si votre enfant est intéressé, nous vous demandons de répondre le plus vite possible avec le coupon ci-joint afin que nous puissions confirmer ces réservations. Priorité donnée aux premiers inscrits.

Participation demandée à l'élève :

5 euros (au lieu de 7) ou 1 pass Découverte du Pack Loisirs + 1€ [+ adhésion au foyer pour l'année (pass culture du Pack Loisirs ou 15€) qui assure les sorties proposées et permet de participer aux différents clubs du collège.]

Si le pack loisirs a été commandé mais pas encore reçu, passez au CDI pour faire le point.

S'il reste quelques places à la dernière minute et que vous souhaitez accompagner votre enfant, c'est possible au tarif de la place, 7€, merci de le signaler sur le coupon ci-dessous et Mme Butel vous recontactera.

Rendez-vous devant le collège à 19h, retour vers 22h

(votre enfant aura mangé ou mangera son sandwich en route)

Si votre enfant n'a pas de portable nous vous contacterons en rentrant au collège en fin de soirée.

Au vu de l'heure tardive nous ne laisserons aucun enfant rentrer seul

Mme Butel



Partie à ramener à Mme Butel au CDI ; sans ce talon votre enfant ne pourra pas participer à la sortie.

NOM	Prénom	Classe
-----	--------	--------

Je soussigné en qualité de

Demeurant à

Tél. personnel :/...../...../...../..... Portable/...../...../...../..... Travail/...../...../...../.....

Les téléphones des spectateurs sont censés être éteints pendant le spectacle donc inutile de les appeler.

Autorise mon enfant à effectuer cette sortie à la Rampe avec Mme Butel le mardi 4 février 2020. Trajet en tram. Départ du collège avec les enseignants.

Mon enfant a une carte de tram : OUI NON (entourer la bonne réponse)

Si oui il doit la prendre.

Départ : Mon enfant partira du collège, accompagné par les professeurs, rendez-vous à 19h devant le collège

Retour : Mon enfant sera raccompagné vers 22h au collège par un enseignant et ensuite il rentrera au domicile avec un parent. Si je préfère récupérer mon enfant à la Rampe, c'est possible mais je comprends que je ne peux pas faire attendre le groupe, il faudra donc que je sois présent à la sortie du spectacle à partir de 21h15.

Si je ne peux pas venir chercher mon enfant, j'ai autorisé M ou Mme n° de tel : à venir le chercher avec le sien.

En outre, j'accepte que les responsables autorisent en mon nom une intervention médicale en cas de nécessité.

J'ai lu les règles des sorties culturelles avec mon enfant (au dos de cette fiche) et les accepte

Signature du responsable.

Rappel des règles de sorties culturelles :

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique et doit être respecté pendant toute la durée de la sortie.

Les élèves peuvent venir avec un casse-croûte qu'ils pourront manger rapidement AVANT d'entrer dans la salle de spectacle. Il n'y a pas assez de temps pour acheter à manger avant le début du spectacle.

Nourriture et boisson sont strictement interdits dans la salle de spectacle (y compris chewing-gum, bonbons, chips et autres pop corn!)

Pour profiter au mieux du spectacle, le silence et le respect des artistes est indispensable. **Le téléphone portable devra être éteint pendant toute la durée du spectacle** (prise de photo et vidéo interdites dans la salle, lumière de l'écran et sonneries dérangeantes pour le public et les artistes). Les spectateurs pourront rallumer leur téléphone à la sortie de la salle.

Lors de la sortie, les élèves sont sous l'autorité des adultes encadrants.